Conversion de terres cultures arables vers production de bétail au Portugal

1995/0101(CNS) - 10/05/1995 - Document de base législatif

La proposition de règlement vise à adapter le règlement (CE) 1017/94 afin de permettre au Portugal la réalisation de la conversion de terres consacrées aux cultures arables vers la production de bétail. L'objectif est de règler les problèmes des producteurs auxquels ont été attribué après 1989 des propriétés auparavant collectivisées et qui n'ont pas eu le temps de commencer leur activité avant les périodes de référence. A cet effet, la proposition de règlement assimile à des parcelles éligibles aux paiements compensatoires, les propriétés redistribuées à partir du 1.1.1990. Parallèlement à ce problème, des difficultés d'ordre technique nécessitent l'insertion de certains ajustements du régime, à savoir : - échange de surfaces éligibles aux paiements compensatoires dans le régime de soutien aux producteurs de certaines cultures arables, par la création de primes à l'élevage; - et assurer que la production animale qui résultera de ces primes, devra être très extensive.